

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS 2022

PEPS INDIVIDUEL



SANTÉ - RETRAITE - PRÉVOYANCE - ACTION SOCIALE

Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle.

Sauf indication contraire, ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant dans le département de La Réunion, respectant le parcours de soins coordonnés et non exonéré du ticket modérateur (non pris en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire).

ACTES	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance Maladie obligatoire	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge
			PEPS 1		PEPS 2	
H HOSPITALISATION						
Forfait journalier hospitalier en court séjour (1)	20,00 €	Non pris en charge	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :						
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	355,00 €	247,70 €	24,00 €	83,30 €	107,30 €	0,00 €
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	447,00 €	247,70 €	24,00 €	175,30 €	159,85 €	39,45 €
Frais de Séjour (1 jour en soins intensifs)	740,00 €	592,95 €	147,05 €	0,00 €	147,05 €	0,00 €
Chambre Particulière pour une nuit (3)	60,00 €	Non pris en charge	0,00 €	60,00 €	40,00 €	20,00 €
👁️ OPTIQUE						
Équipement optique de classe A : monture + 2 verres unifocaux (équipement 100% santé) (4)	150,00 €	27,00 €	123,00 €	0,00 €	123,00 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux (5)	339,00 €	0,11 €	0,07 €	338,82 €	100,00 €	238,89 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres progressifs (6)	580,00 €	0,11 €	0,07 €	579,82 €	200,00 €	379,89 €
🦷 DENTAIRE						
Détartrage	46,80 €	30,36 €	16,44 €	0,00 €	16,44 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	537,48 €	84,00 €	36,00 €	417,48 €	120,00 €	333,48 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	36,00 €	417,48 €	120,00 €	333,48 €
Couronne transitoire sur molaires	100,00 €	7,00 €	3,35 €	90,00 €	11,16 €	81,84 €
Traitement orthodontique (un semestre) pour un enfant de 14 ans	510,00 €	193,50 €	0,00 €	316,50 €	150,00 €	166,50 €
👂 AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	1 140,00 €	288,00 €	852,00 €	0,00 €	852,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	288,00 €	192,00 €	996,00 €	192,00 €	996,00 €
👨‍⚕️ SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	29,60 €	19,72 €	8,88 €	1,00 €*	8,88 €	1,00 €*
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :						
- Sans dépassement d'honoraires	34,60 €	23,22 €	10,38 €	1,00 €*	10,38 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	44,00 €	23,22 €	10,38 €	10,40 €*	19,78 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	57,00 €	18,32 €	8,28 €	30,40 €*	13,80 €	24,88 €*
Une séance de kinésithérapie pour le traitement de la lombalgie	17,70 €	10,12 €	7,08 €	0,50 €**	7,08 €	0,50 €**
Une séance d'ostéopathie	55,00 €	Non pris en charge	10,00 €	45,00 €	10,00 €	45,00 €
Un médicament prescrit non remboursé : une crème dermatologique	10,20 €	Non pris en charge	10,20 €	0,00 €	10,20 €	0,00 €

(1) Participation financière due par l'assuré pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

(2) DPTAM : Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée OPTAM ou OPTAM-CO (en chirurgie et Obstétrique) : en adhérant à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à disposition de tous.

(3) La prise en charge de votre assurance complémentaire se fait par nuitée.

(4) Exemple pour une monture à 36€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(5) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(6) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -2,00 à -4,00 ou de +2,00 à +4,00.

*Participation forfaitaire : participation financière de 1,00€ dont doit s'acquitter tout assuré social de plus de 18 ans pour toute consultation ou tout acte médical.

**Franchise médicale : montant de 0,50€ qui est déduit des remboursements effectués par votre caisse d'assurance maladie sur les actes paramédicaux.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Courtier distributeur et gestionnaire : Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000 € - SIRET : 800 558 835 00016 – RCS Saint-Denis de la Réunion – APE 6622Z. Siège social : 2 bis ruelle Pavée – BP 60766 – 97475 Saint-Denis Cedex. N° ORIAS : 14 003 364 – www.orias.fr.

Courtier d'assurances, adhérent à l'association de gestion de moyens Caisses Réunionnaises Complémentaires – Groupe CRC – et détenu à 100% par la CRP, Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale. Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com.

Organisme assureur : Mutuelle Malakoff Humanis - SIREN 784 718 256 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris - Tél. 01 56 03 34 56 - Fax 01 56 03 45 67. Une mutuelle du groupe Malakoff Humanis.

Organisme de contrôle : ACPR (www.abe-infoservice.fr).

Garantie assistance santé individuelle :

Assureur : Filiasistance International - S.A au capital de 4 100 000 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le code des assurances - 433 012 689 R.C.S Nanterre - Siège social : 108, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud CEDEX.

Gestionnaire : Groupe Austral Assistance – SA au capital de 40 000€. Siège social : 16 rue Albert Lougnon - Technopole de la Réunion – 97490 Sainte-Clotilde
Souscripteur : Mutuelle Malakoff Humanis.



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS 2022

PEPS INDIVIDUEL

Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle.

Sauf indication contraire, ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant dans le département de La Réunion, respectant le parcours de soins coordonnés et non exonéré du ticket modérateur (non pris en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire).

ACTES	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance Maladie obligatoire	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge
			PEPS 3		PEPS 4	
HOSPITALISATION						
Forfait journalier hospitalier en court séjour (1)	20,00 €	Non pris en charge	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :						
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €	107,30 €	0,00 €
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	447,00 €	247,70 €	183,30 €	16,00 €	183,30 €	16,00 €
Frais de Séjour (1 jour en soins intensifs)	740,00 €	592,95 €	147,05 €	0,00 €	147,05 €	0,00 €
Chambre Particulière pour une nuit (3)	60,00 €	Non pris en charge	50,00 €	10,00 €	60,00 €	0,00 €
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A : monture + 2 verres unifocaux (équipement 100% santé) (4)	150,00 €	27,00 €	123,00 €	0,00 €	123,00 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux (5)	339,00 €	0,11 €	150,00 €	188,89 €	200,00 €	138,89 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres progressifs (6)	580,00 €	0,11 €	220,00 €	359,89 €	270,00 €	309,89 €
DENTAIRE						
Détartrage	46,80 €	30,36 €	16,44 €	0,00 €	16,44 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	537,48 €	84,00 €	170,00 €	283,48 €	190,00 €	263,48 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	170,00 €	283,48 €	190,00 €	263,48 €
Couronne transitoire sur molaires	100,00 €	7,00 €	15,81 €	77,19 €	17,67 €	75,33 €
Traitement orthodontique (un semestre) pour un enfant de 14 ans	510,00 €	193,50 €	200,00 €	116,50 €	250,00 €	66,50 €
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	1 140,00 €	288,00 €	852,00 €	0,00 €	852,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	288,00 €	300,00 €	888,00 €	400,00 €	788,00 €
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	29,60 €	19,72 €	8,88 €	1,00 €*	8,88 €	1,00 €*
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :						
- Sans dépassement d'honoraires	34,60 €	23,22 €	10,38 €	1,00 €*	10,38 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	44,00 €	23,22 €	19,78 €	1,00 €*	19,78 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	57,00 €	18,32 €	22,08 €	16,60 €*	27,60 €	11,08 €*
Une séance de kinésithérapie pour le traitement de la lombalgie	17,70 €	10,12 €	7,08 €	0,50 €**	7,08 €	0,50 €**
Une séance d'ostéopathie	55,00 €	Non pris en charge	10,00 €	45,00 €	15,00 €	40,00 €
Un médicament prescrit non remboursé : une crème dermatologique	10,20 €	Non pris en charge	10,20 €	0,00 €	10,20 €	0,00 €

(1) Participation financière due par l'assuré pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

(2) DPTAM : Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée OPTAM ou OPTAM-CO (en chirurgie et Obstétrique) : en adhérent à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à disposition de tous.

(3) La prise en charge de votre assurance complémentaire se fait par nuitée.

(4) Exemple pour une monture à 36€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00,

(5) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(6) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -2,00 à -4,00 ou de +2,00 à +4,00.

*Participation forfaitaire : participation financière de 1,00€ dont doit s'acquitter tout assuré social de plus de 18 ans pour toute consultation ou tout acte médical.

**Franchise médicale : montant de 0,50€ qui est déduit des remboursements effectués par votre caisse d'assurance maladie sur les actes paramédicaux.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Courtier distributeur et gestionnaire : Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000 € - SIRET : 800 558 835 00016 – RCS Saint-Denis de la Réunion – APE 6622Z.
Siège social : 2 bis ruelle Pavée – BP 60766 – 97475 Saint-Denis Cedex. N° ORIAS : 14 003 364 – www.orias.fr.

Courtier d'assurances, adhérent à l'association de gestion de moyens Caisses Réunionnaises Complémentaires – Groupe CRC – et détenu à 100% par la CRP, Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale. Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com.

Organisme assureur : Mutuelle Malakoff Humanis – SIREN 784 718 256 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris - Tél. 01 56 03 34 56 - Fax 01 56 03 45 67. Une mutuelle du groupe Malakoff Humanis.

Organisme de contrôle : ACPR (www.abe-info-service.fr).

Garantie assistance santé individuelle :

Assureur : Filiasistance International - S.A au capital de 4 100 000 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le code des assurances - 433 012 689 R.C.S Nanterre - Siège social : 108, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud CEDEX.

Gestionnaire : Groupe Austral Assistance – SA au capital de 40 000€. Siège social : 16 rue Albert Lougnon - Technopole de la Réunion – 97490 Sainte-Clotilde

Souscripteur : Mutuelle Malakoff Humanis.



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS 2022

PEPS INDIVIDUEL



Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle.

Sauf indication contraire, ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant dans le département de La Réunion, respectant le parcours de soins coordonnés et non exonéré du ticket modérateur (non pris en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire).

ACTES	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance Maladie obligatoire	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge
			PEPS 5		PEPS 6	
HOSPITALISATION						
Forfait journalier hospitalier en court séjour (1)	20,00 €	Non pris en charge	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :						
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €	107,30 €	0,00 €
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	447,00 €	247,70 €	183,30 €	16,00 €	183,30 €	16,00 €
Frais de Séjour (1 jour en soins intensifs)	740,00 €	592,95 €	147,05 €	0,00 €	147,05 €	0,00 €
Chambre Particulière pour une nuit (3)	60,00 €	Non pris en charge	60,00 €	0,00 €	60,00 €	0,00 €
OPTIQUE						
Équipement optique de classe A : monture + 2 verres unifocaux (équipement 100% santé) (4)	150,00 €	27,00 €	123,00 €	0,00 €	123,00 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux (5)	339,00 €	0,11 €	289,93 €	48,96 €	299,89 €	39,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres progressifs (6)	580,00 €	0,11 €	380,00 €	199,89 €	439,96 €	139,93 €
DENTAIRE						
Détartrage	46,80 €	30,36 €	16,44 €	0,00 €	16,44 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	537,48 €	84,00 €	235,00 €	218,48 €	280,00 €	173,48 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	235,00 €	218,48 €	280,00 €	173,48 €
Couronne transitoire sur molaires	100,00 €	7,00 €	21,86 €	71,14 €	26,05 €	66,95 €
Traitement orthodontique (un semestre) pour un enfant de 14 ans	510,00 €	193,50 €	300,00 €	16,50 €	316,50 €	0,00 €
AIDES AUDITIVES						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	1 140,00 €	288,00 €	852,00 €	0,00 €	852,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	288,00 €	650,00 €	538,00 €	700,00 €	488,00 €
SOINS COURANTS						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	29,60 €	19,72 €	8,88 €	1,00 €*	8,88 €	1,00 €*
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :						
- Sans dépassement d'honoraires	34,60 €	23,22 €	10,38 €	1,00 €*	10,38 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	44,00 €	23,22 €	19,78 €	1,00 €*	19,78 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	57,00 €	18,32 €	35,88 €	2,80 €*	35,88 €	2,80 €*
Une séance de kinésithérapie pour le traitement de la lombalgie	17,70 €	10,12 €	7,08 €	0,50 €**	7,08 €	0,50 €**
Une séance d'ostéopathie	55,00 €	Non pris en charge	15,00 €	40,00 €	15,00 €	40,00 €
Un médicament prescrit non remboursé : une crème dermatologique	10,20 €	Non pris en charge	10,20 €	0,00 €	10,20 €	0,00 €

(1) Participation financière due par l'assuré pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

(2) DPTAM : Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée OPTAM ou OPTAM-CO (en chirurgie et Obstétrique) : en adhérent à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à disposition de tous.

(3) La prise en charge de votre assurance complémentaire se fait par nuitée.

(4) Exemple pour une monture à 36€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(5) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(6) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -2,00 à -4,00 ou de +2,00 à +4,00.

*Participation forfaitaire : participation financière de 1,00€ dont doit s'acquitter tout assuré social de plus de 18 ans pour toute consultation ou tout acte médical.

**Franchise médicale : montant de 0,50€ qui est déduit des remboursements effectués par votre caisse d'assurance maladie sur les actes paramédicaux.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Courtier distributeur et gestionnaire : Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000 € - SIRET : 800 558 835 00016 – RCS Saint-Denis de la Réunion – APE 6622Z. Siège social : 2 bis ruelle Pavée – BP 60766 – 97475 Saint-Denis Cedex. N° ORIAS : 14 003 364 – www.orias.fr.

Courtier d'assurances, adhérent à l'association de gestion de moyens Caisses Réunionnaises Complémentaires – Groupe CRC – et détenu à 100% par la CRP, Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale. Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com.

Organisme assureur : Mutuelle Malakoff Humanis - SIREN 784 718 256 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre I du Code de la mutualité - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris - Tél. 01 56 03 34 56 - Fax 01 56 03 45 67. Une mutuelle du groupe Malakoff Humanis.

Organisme de contrôle : ACPR (www.abe-infoservice.fr).

Garantie assistance santé individuelle :

Assureur : Filiasistance International - S.A au capital de 4 100 000 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le code des assurances - 433 012 689 R.C.S Nanterre - Siège social : 108, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud CEDEX.

Gestionnaire : Groupe Austral Assistance – SA au capital de 40 000€. Siège social : 16 rue Albert Lougnon - Technopole de la Réunion – 97490 Sainte-Clotilde

Souscripteur : Mutuelle Malakoff Humanis.



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS 2022

PEPS INDIVIDUEL

Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle.

Sauf indication contraire, ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant dans le département de La Réunion, respectant le parcours de soins coordonnés et non exonéré du ticket modérateur (non pris en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire).

ACTES	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance Maladie obligatoire	Remboursement complémentaire du Groupe CRC Courtage	Votre reste à charge
			PEPS 7	
HOSPITALISATION				
Forfait journalier hospitalier en court séjour (1)	20,00 €	Non pris en charge	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :				
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	447,00 €	247,70 €	183,30 €	16,00 €
Frais de Séjour (1 jour en soins intensifs)	740,00 €	592,95 €	147,05 €	0,00 €
Chambre Particulière pour une nuit (3)	60,00 €	Non pris en charge	60,00 €	0,00 €
OPTIQUE				
Équipement optique de classe A : monture + 2 verres unifocaux (équipement 100% santé) (4)	150,00 €	27,00 €	123,00 €	0,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux (5)	339,00 €	0,11 €	299,89 €	39,00 €
Équipement optique de classe B : monture + 2 verres progressifs (6)	580,00 €	0,11 €	479,96 €	99,93 €
DENTAIRE				
Détartrage	46,80 €	30,36 €	16,44 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	537,48 €	84,00 €	400,00 €	53,48 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	400,00 €	53,48 €
Couronne transitoire sur molaires	100,00 €	7,00 €	37,21 €	55,79 €
Traitement orthodontique (un semestre) pour un enfant de 14 ans	510,00 €	193,50 €	316,50 €	0,00 €
AIDES AUDITIVES				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	1 140,00 €	288,00 €	852,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	288,00 €	850,00 €	338,00 €
SOINS COURANTS				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	29,60 €	19,72 €	8,88 €	1,00 €*
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :				
- Sans dépassement d'honoraires	34,60 €	23,22 €	10,38 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	44,00 €	23,22 €	19,78 €	1,00 €*
- Avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) (2)	57,00 €	18,32 €	35,88 €	2,80 €*
Une séance de kinésithérapie pour le traitement de la lombalgie	17,70 €	10,12 €	7,08 €	0,50 €**
Une séance d'ostéopathie	55,00 €	Non pris en charge	20,00 €	35,00 €
Un médicament prescrit non remboursé : une crème dermatologique	10,20 €	Non pris en charge	10,20 €	0,00 €

(1) Participation financière due par l'assuré pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie.

(2) DPTAM : Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée OPTAM ou OPTAM-CO (en chirurgie et Obstétrique) : en adhérent à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à disposition de tous.

(3) La prise en charge de votre assurance complémentaire se fait par nuitée.

(4) Exemple pour une monture à 36€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(5) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00.

(6) Exemple pour une monture à 145€ et des verres pour un adulte ≥ 16 ans avec une correction sphère de -2,00 à -4,00 ou de +2,00 à +4,00.

*Participation forfaitaire : participation financière de 1,00€ dont doit s'acquitter tout assuré social de plus de 18 ans pour toute consultation ou tout acte médical.

**Franchise médicale : montant de 0,50€ qui est déduit des remboursements effectués par votre caisse d'assurance maladie sur les actes paramédicaux.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Courtier distributeur et gestionnaire : Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000 € - SIRET : 800 558 835 00016 – RCS Saint-Denis de la Réunion – APE 6622Z.
Siège social : 2 bis ruelle Pavée – BP 60766 – 97475 Saint-Denis Cedex. N° ORIAS : 14 003 364 – www.oriass.fr.

Courtier d'assurances, adhérent à l'association de gestion de moyens Caisses Réunionnaises Complémentaires – Groupe CRC – et détenu à 100% par la CRP, Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale. Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com.

Organisme assureur : Mutuelle Malakoff Humanis – SIREN 784 718 256 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris - Tél. 01 56 03 34 56 - Fax 01 56 03 45 67. Une mutuelle du groupe Malakoff Humanis.

Organisme de contrôle : ACPR (www.abe-infoservice.fr).

Garantie assistance santé individuelle :

Assureur : Filiasistance International - S.A au capital de 4 100 000 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le code des assurances - 433 012 689 R.C.S Nanterre - Siège social : 108, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud CEDEX.

Gestionnaire : Groupe Austral Assistance – SA au capital de 40 000€. Siège social : 16 rue Albert Lougnon - Technopole de la Réunion – 97490 Sainte-Clotilde

Souscripteur : Mutuelle Malakoff Humanis.

